

Communiqué de presse



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Nomination à la direction de l'école nationale supérieure d'art de Bourges

Hilde Teerlinck, pressentie pour le poste de directrice de l'école nationale supérieure d'art de Bourges, a informé Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication qu'elle préférerait renoncer à sa nomination à la tête de l'école nationale supérieure d'art de Bourges. Constatant l'hostilité que cette nomination suscitait chez certains enseignants de cette école, à la suite d'une campagne de dénigrement à son encontre, elle a estimé préférable, pour la sérénité de l'école et son bon fonctionnement à court terme, de ne pas s'engager dans cette mission. La ministre a pris acte de la décision de Madame Teerlinck.

La ministre constate qu'aucun des faits qui seraient reprochés à Hilde Teerlinck n'a fait à ce jour l'objet d'un jugement, et déplore la campagne de déstabilisation menée à son encontre. Hilde Teerlinck avait été sélectionnée par un comité de sélection, dûment constitué et composé de professionnels, dont plusieurs membres du Conseil d'administration de l'Ecole, après un appel à candidatures ouvert. Ce comité avait notamment été sensible à son expertise artistique, à son ouverture internationale et à son ambition pour l'école de Bourges.

Afin de permettre la nomination sans délai du directeur de l'école nationale supérieure d'art de Bourges, et sur la base des délibérations de ce comité, Fleur Pellerin a décidé de retenir la candidature de Monsieur Antoine Réguillon, actuellement conseiller pour les arts plastiques de la Direction régionale des affaires culturelles du Limousin. Enfin, la ministre souhaite que la concertation engagée avec les organisations professionnelles, et notamment l'Association Nationale des Ecoles d'Art (ANDEA), se poursuive, afin d'aboutir rapidement à des propositions partagées sur la gouvernance des écoles supérieures d'art

Paris, le 10 décembre 2014